

GENÈSE DU PROJET

En février 2015, dans plusieurs prisons allemandes, 400 personnes détenues se sont organisées en « syndicats » pour protester contre leur rémunération, quatre à cinq fois inférieure à celle octroyée à l'extérieur à travail égal, et demander un salaire juste.

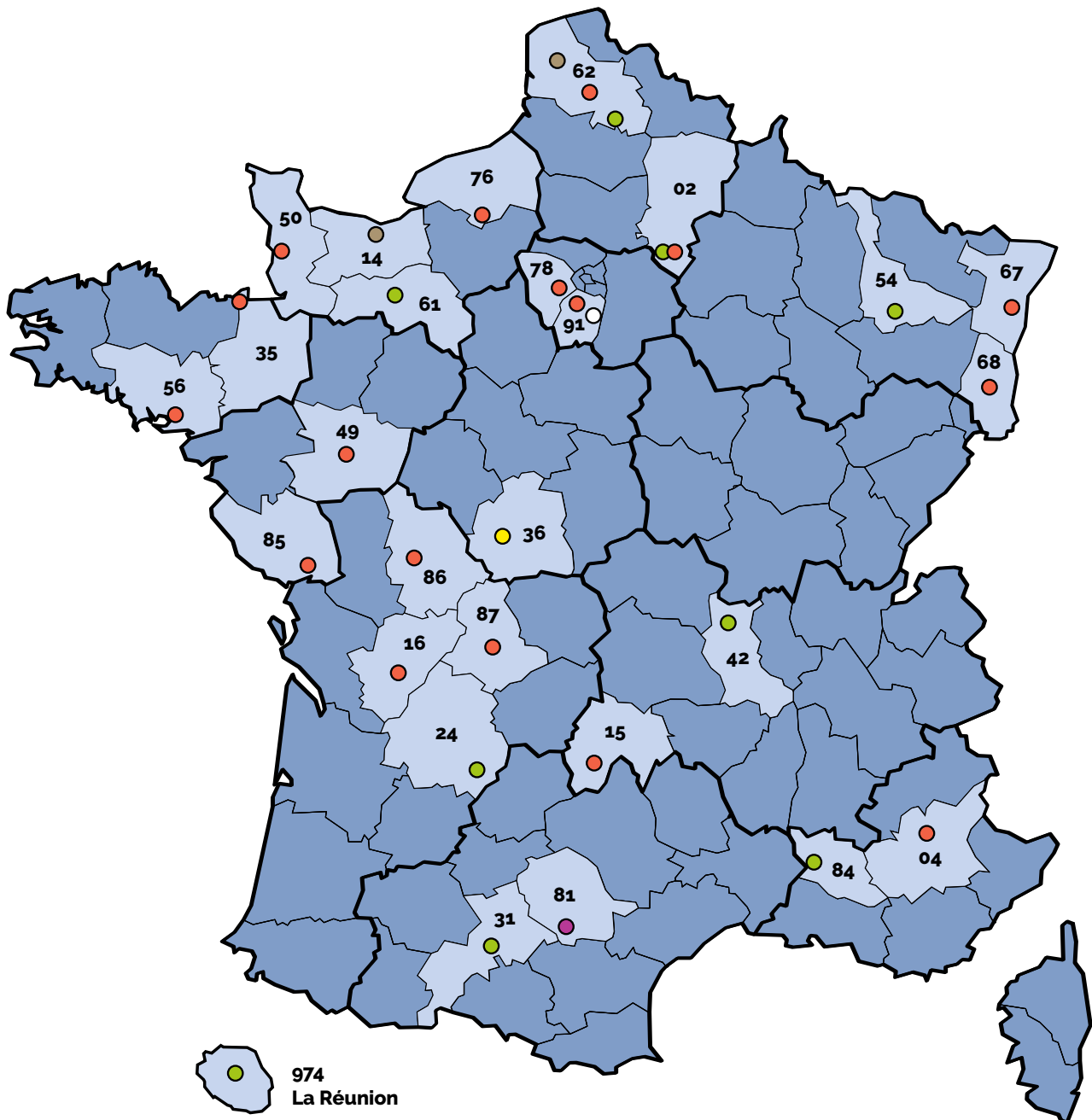
Stimulés par cette initiative basée sur l'analyse des causes de l'injustice par les pauvres eux-mêmes, le Secours Catholique-Caritas France et Caritas Allemagne ont alors décidé de lancer une consultation des acteurs du monde carcéral : personnes détenues, institutions judiciaires et partenaires associatifs. Le but était de repérer les activités autonomisantes favorisant la réinsertion des personnes détenues, afin de construire un plaidoyer destiné à promouvoir ces activités.

Sur la base des réponses au questionnaire, le Secours Catholique, fidèle à son engagement auprès des plus vulnérables et des plus exclus, se propose de porter la parole des personnes détenues auprès des institutions politiques et administratives et de l'opinion publique, à différentes échelles. Ainsi, les équipes prison du Secours Catholique pourront s'appuyer sur les propos collectés dans leurs établissements d'intervention pour promouvoir auprès du personnel pénitentiaire des activités pertinentes répondant aux besoins exprimés par les personnes détenues. A l'échelle nationale, l'enjeu du plaidoyer sera de rendre visible au plus grand nombre les opinions et demandes exprimées par la population carcérale, et d'inciter les autorités nationales à mettre en place les actions favorisant l'autodétermination en détention. Enfin, à partir des plaidoyers nationaux initiés par les différentes Caritas européennes participantes, une démarche commune de plaidoyer sera mise en place au niveau européen.

POSTULAT DE DÉPART

Les personnes exécutant une mesure de justice aspirent à prendre leur vie en main, à saisir leurs capacités d'initiative citoyenne :

- > Qu'en disent-elles ? Comment se mobilisent-elles en ce sens ?
- > Comment les institutions de justice permettent d'exercer des formes de citoyenneté en détention et à l'extérieur ?
- > Quels rôles les réseaux partenaires de cette campagne et la société civile peuvent-ils jouer dans cette dynamique ?
- > Afin d'y contribuer, les acteurs de cette campagne s'appuient sur les règles européennes du Conseil de l'Europe.



● Maison d'arrêt / ● Centre de détention / ● Maison centrale / ● Centre pénitentiaire / ● Établissement pénitentiaire pour mineurs / ○ Semi-liberté

PARTICIPANTS À LA CAMPAGNE

Ce questionnaire nous a permis de recueillir la parole de 258 personnes détenues (ou récemment sorties) dans 30 établissements répartis sur le territoire national et représentatifs des différents types d'établissements pénitentiaires. Six réponses proviennent de femmes et quatre de mineurs.

> Nombre de réponses des institutions de la justice : 24

Elles proviennent de surveillants, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, chefs de détention, directeurs d'établissements, juges d'application des peines, contrôle général des lieux de privation de liberté, enseignants.

> Nombre de réponses provenant d'autres acteurs liés au monde carcéral : 50

Familles de personnes détenues, membres d'associations intervenant en détention ou dans le domaine de la réinsertion au niveau local et national, médecins, aumôniers, visiteurs de prison ou encore fonctionnaires de l'Education nationale exerçant en milieu pénitentiaire.



FREINS ET FRUITS

Quels enseignements retenir de cette expérimentation qui était la première tentée à cette échelle par les bénévoles du réseau national prison justice et ses partenaires ?

La première difficulté a été celle de l'entrée en relation avec les personnes détenues. En effet, malgré l'accord de l'administration pénitentiaire au niveau national, **plusieurs directeurs ont refusé la diffusion du questionnaire dans leur établissement.** Lorsque le document a été distribué par le personnel pénitentiaire, il a engendré la méfiance des personnes détenues. Autre limite : **la difficulté à comprendre les questions.** Elle a pu être contournée par l'organisation d'entretiens individuels ou collectifs pour remplir le questionnaire, ou par la traduction dans d'autres langues.

Or ces initiatives demandent des moyens et du temps... Ainsi, beaucoup n'ont pas pu se saisir de cette démarche, soit par manque

de bénévoles dédiés à la thématique prison-justice, soit parce que cela nécessitait de consacrer un temps déjà bien rempli par les activités habituelles dans la prison. Enfin, certaines personnes détenues ont refusé de répondre au questionnaire, au motif qu'elles ne voyaient aucune possibilité d'expression ni d'autodétermination en détention.

De façon plus positive, beaucoup ont vu dans le questionnaire un moyen d'exprimer librement leurs sentiments et opinions, offrant un **témoignage authentique du quotidien en détention et des aspirations de sa population.** En outre, l'ouverture de la campagne à d'autres acteurs du milieu carcéral a enrichi l'éventail des réponses.

A QUOI ASPIRENT LES PERSONNES DÉTENUES ?



BESOIN DE VALORISATION PERSONNELLE :

développer de nouvelles compétences, se sentir écouté, s'approprier des moyens d'expressions

« La lecture et l'écriture me permettent de mieux me concentrer, d'avoir une certaine rigueur dans mon travail, une constance aussi car maintenant c'est devenu une habitude d'écrire. »

« Les activités sont des passe-temps qui équilibrent, elles redonnent confiance en soi et en ses capacités. »

« Lire et écrire m'ont apporté la confiance en ce que je fais, la confiance en moi (...) ça m'a montré que j'étais capable de réaliser de belles choses. »



BESOIN D'AMÉLIORATION DE LA VIE QUOTIDIENNE EN DÉTENTION :

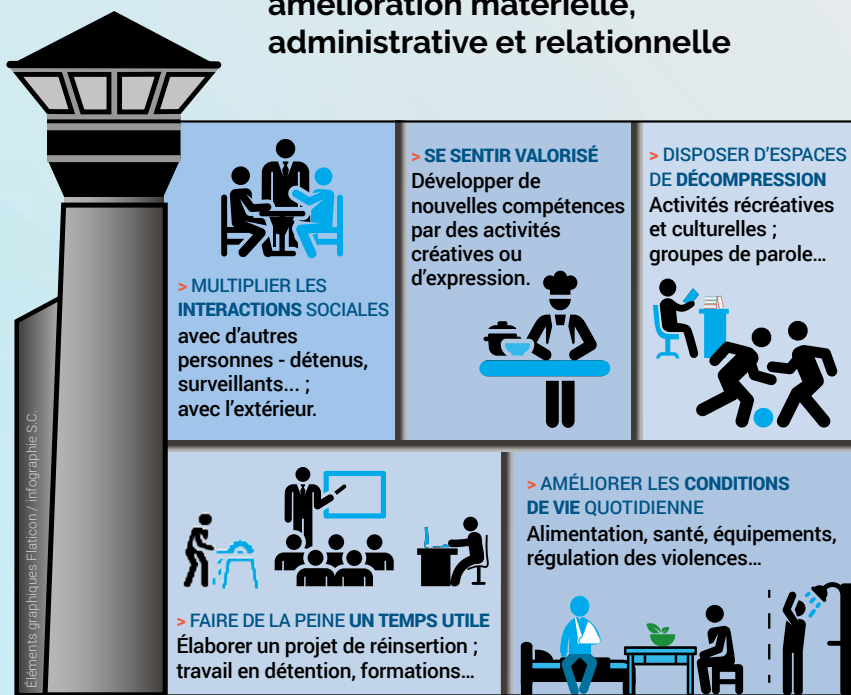
amélioration matérielle, administrative et relationnelle

« Un peu d'humanité de la part de l'AP [administration pénitentiaire] ! Agé de 71 ans, handicapé à plus de 80 %, j'ai intégré une cellule dévastée, avec rien, un lit de 70 cm de large, et c'est tout, aucun rangement, aucune étagère. »

« Être seul en cellule : toute personne a besoin d'un coin intime où il peut se reposer, lire, s'instruire, prier. Avoir un coin intime quand on téléphone. Avoir plus d'accès aux douches, ici c'est lundi, mercredi, vendredi. En cellule, on est 3 personnes pour 12 à 15 m² ; 2 personnes, ce serait mieux. »

« J'imaginerais les portes ouvertes pour pas nous laisser enfermés 22 heures sur 24 comme des chiens. »

« Le détenu est « baigné » dans une ignorance de ses droits. Il sait à peine sa date de libération. Il est là, il erre, spéculé avec ses codétenus sur la visibilité de sa détention. »





BESOIN DE SOCIABILISATION ET DE CONSIDÉRATION : se rencontrer entre personnes détenues, rencontrer des intervenants extérieurs et ses proches ; être considéré comme une personne

« Rentrer en contact avec le monde extérieur à travers les activités et prendre conscience de l'évolution de la société par les échanges avec les intervenants. »

« Le parler est un lieu essentiel au maintien des relations avec l'extérieur, il permet d'avoir la sensation de faire encore partie du monde. »

« Le fait de pouvoir s'exprimer permet de ne pas se désocialiser ; le fait de pouvoir choisir permettrait de garder intacte la faculté de décider lors du retour en liberté. »

« Les moments permettant de voir des personnes extérieures à la détention, de parler d'autres choses que de notre présence ici et de redevenir l'espace de quelques instants une personne à part entière et plus seulement une détenue parmi d'autres. »



BESOIN DE VALORISATION DU TEMPS DE LA PEINE : réfléchir à son histoire de vie, préparer sa réinsertion

« Les cours d'alphabétisation m'ont beaucoup aidé et cela va beaucoup me servir à l'extérieur, je suis fier de moi : je sais lire. »

« Je me dis parfois que ma vie est finie, mais avec tout ce que j'ai appris ici, il faut que je tourne la page. »

« Rester actif et ne pas perdre ses compétences professionnelles, pour pouvoir, au moment de la liberté, trouver du travail et subvenir aux besoins de la famille. »



BESOIN D'ESPACES DE DÉCOMPRESSION : participer à des activités culturelles et sportives, accéder à des espaces d'expression

« Les groupes de paroles me permettent de parler librement sans jugement [...] ce sont des dispositifs vitaux pour moi pour ne pas finir fou sans identité ici ! »

« J'apprécie l'atelier peinture, ça me permet de m'affirmer, de me détendre, de faire passer le temps, etc. »

« Le travail et le sport sont les deux éléments indispensables pour que je me sente bien dans ma tête. »



EXEMPLES DE PRATIQUES FAVORISANT L'AUTONOMIE

Toutes ces actions ne sauraient être mises en œuvre sans la participation des personnels.

➤ Actions mises en œuvre par le Secours Catholique :



Atelier jeux de société

Chaque semaine, une séance de 2 heures de différents jeux permet de se changer les idées, se détendre et rencontrer des intervenants extérieurs. Par le jeu, les personnes se reprennent en main : respect des règles, projection dans l'avenir, reprise de confiance en soi, joie de gagner le défi relevé, etc.



Familles d'accueil de permissionnaires isolés

Après avoir rencontré la personne en détention, le Secours Catholique l'oriente vers une famille de son réseau qui l'accueillera pendant un week-end, pour qu'elle puisse se poser dans une ambiance apaisée et se réaccoutumer au rythme de la vie à l'extérieur et aux responsabilités qui l'attendent.



Passage du permis de conduire

La mobilité étant un facteur déterminant dans la recherche d'un travail à la sortie, financement et accompagnement par la délégation de cours de code pendant la détention et de cours de conduite à la sortie avec une auto-école sociale.



VestiBoutique gérée par des personnes détenues

Dans le cadre du module « Respect » prévoyant des obligations d'activité, des personnes détenues gèrent un vestiaire : elles repèrent les besoins, fixent des quotas et veillent au risque d'abus ; les associations limitent leur rôle à l'apport de vêtements.

➤ Actions des partenaires du Secours Catholique :



Cours théoriques et pratiques mode/couture/vente de vêtements

En détention, le réseau « Tissons la solidarité » accompagne des femmes selon des modalités les plus proches possibles du milieu professionnel extérieur. Formation de 3 semaines par groupes de 12 à l'issue de laquelle un diplôme reconnu est délivré ; l'accompagnement peut se poursuivre à la sortie.



« Lire pour en sortir »

Sur proposition de l'association, la personne choisit un livre qu'elle gardera. Elle rédige une fiche de lecture, base d'une discussion avec un bénévole accompagnateur. En complément, l'association organise des débats en détention avec des écrivains. L'engagement de la personne dans ces programmes pourra être pris en compte comme signe d'un effort par le juge de l'application des peines.

➤ Actions mises en œuvre par un acteur extérieur :



Pèlerinages en lien avec l'aumônerie catholique des prisons

Sélectionnées notamment pour leur motivation, des personnes détenues accompagnées de surveillants, aumôniers et parfois de bénévoles du Secours Catholique, vivent une expérience de groupe et testent leurs capacités d'effort. Le pèlerinage peut aussi permettre de se retrouver soi-même.



Ferme de Moyembrie (réinsertion en milieu ouvert)

Accueillis en aménagement de peine (placement extérieur, permission), les résidents de la ferme s'impliquent dans les travaux agricoles et perçoivent une rémunération en contrat aidé. Ils vivent sur place en collectivité, mais chacun a une chambre propre, dont il détient la clé. Le personnel les accompagne dans leurs démarches administratives, en particulier le logement à l'issue du séjour.

➤ **Actions mises en œuvre par l'administration pénitentiaire :**



Commissions intégrant des personnes détenues dans leur composition

Des conseils consultatifs pour gérer la vie quotidienne en détention (cantine, activités, vie collective...) peuvent être mis en place. Ils rassemblent des membres de la direction de l'établissement, du personnel de surveillance

et du Service pénitentiaire insertion et probation, des représentants des personnes détenues et parfois des bénévoles. Le contrôleur général des lieux de privation de liberté encourage vivement ces pratiques qui font baisser les tensions.



Module « respect »

Encore peu répandu car expérimental, le module prévoit que la personne détenue volontaire s'engage dans un programme d'activités dense et au strict respect de certaines règles de vie. En contrepartie, elle circule librement dans l'établissement et dispose de la clef de sa cellule. La moindre entorse aux règles du module renvoie la personne au régime de détention « classique ».

PLUS D'ECHOS...

(((Etre en prison ce n'est pas facile, l'impression d'être oublié... la sensation de ne plus se sentir utile.)))

(((L'enfermement ne restreint pas seulement la vue. On a tendance à vivre au jour le jour, on a du mal à se projeter à long terme et à penser à autre chose que la raison pour laquelle on est là.)))

((([Il faudrait] que le concept de la prison évolue, que la détention ne soit pas uniquement un lieu de surveillance et de punition, d'infantilisation et d'impuissance, d'où on sort totalement désociabilisé et déconstruit, dépourvu de tout.)))

(((Si vous voulez qu'on ressorte « mieux », il faut revoir la manière (respect, considération, etc.). Il faudrait nous rééduquer autrement.)))

(((La possibilité de choisir (activités, promenade, culte, etc.) nous permet de rester maîtres de nous-mêmes, de bénéficier d'une certaine autonomie.)))

(((Je pense que rentrer dans une prison est en soi difficile car on n'en ressort pas tout à fait pareil, et c'est grâce à ça que les a priori et les préjugés sur la prison vont changer.)))

[A propos de visites d'intervenants extérieurs]



Nous remercions les nombreux partenaires qui ont accepté de participer à cette démarche en partageant leur expertise :

→ Les personnes détenues et ex-détenues et les familles de mineurs incarcérés,

→ Les aumôneries,

→ Les associations :

Alcool assistance, Association éducative et sportive d'aide aux détenus (AESAD), Accueil famille détenus du Vaucluse (AFDV), Accueil logement et réinsertion des personnes isolées (ALERPI), Association nationale

des visiteurs de prison (ANVP), Art et prison, Association contribuant à la réinsertion sociale et professionnelle via l'hébergement la formation l'enseignement (AUXILIA), la Cimade (accueil et droits des étrangers), correspondance avec les personnes détenues (Le courrier de Bovet), la fédération des associations Réflexion prison et justice (FARAPEJ), la fédération des œuvres laïques-Ligue de l'enseignement, étudiants pour le décroisement des institutions carcérales par le savoir (GENEPI), Lire pour en sortir, Médecins du Monde, l'Observatoire international des prisons-section française (OIP), le relais enfants-parents de l'Indre, Prévention action santé travail pour les transgenres (PASTT), le réseau d'insertion par l'activité économique (Tissons la solidarité), l'association de médiation par l'animal (UNANIMA).

→ Les services publics :

- Les personnels pénitentiaires (direction d'établissement, SPIP, surveillants)
- Le juge d'application des peines
- Les enseignants et médecins exerçant en détention
- Le Contrôle général des lieux de privation de liberté (CGLPL)
- Le défenseur des droits

Nous tenons à remercier plus particulièrement les aumôniers catholiques des prisons, les visiteurs de prison, la direction de l'administration pénitentiaire, et bien entendu les bénévoles et salariés du Secours Catholique-Caritas France qui ont été des partenaires précieux tant dans la diffusion du questionnaire que dans la restitution de la parole des personnes détenues.

secours-catholique.org

Département prison justice

Dept.prisonjustice@secours-catholique.org

Tél : 01 45 49 73 33

Sur Isidor : Communauté prison-justice



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

